

Bilan de l'Observatoire des

Odeurs du bassin de Thau -

3ème trimestre 2023

ETU-2023-090

Edition Décembre 2023



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle du bassin de Thau depuis 2016 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec Sète Agglopôle Méditerranée ainsi que 5 industriels (Saipol, Scori, Timac-Agro, Hexis et Esso S.A.F.) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

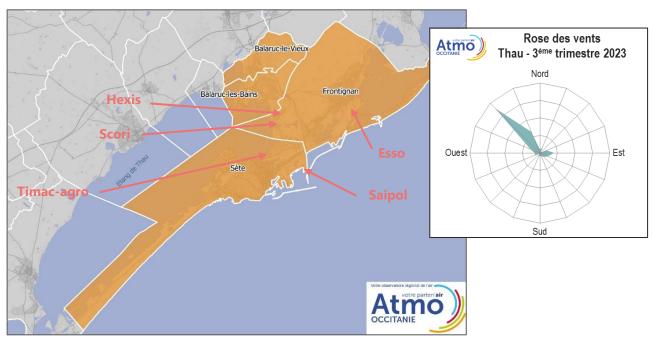
- suivre l'évolution des gênes olfactives ;
- détecter dans les meilleurs délais une éventuelle augmentation des nuisances olfactives ;
- améliorer l'identification des sources odorantes et des conditions sous lesquelles elles sont ressenties (mise en relation des odeurs avec les conditions météorologiques, les conditions de fonctionnement des sites industriels, et éventuellement les mesures réalisées dans l'air ambiant);
- permettre aux différents participants (industriels, collectivités, riverains...) de disposer d'une analyse partagée de la situation et faciliter les échanges autour de cette problématique.

Ce document présente le bilan du 3^e trimestre 2023 du suivi de la gêne olfactive autour de la zone industrielle du bassin de Thau.

2. Dispositif d'évaluation

Depuis 2021, le dispositif s'appuie sur la **plateforme de signalement ODO, disponible sur smartphone ou internet**, et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives ressenties par n'importe quel citoyen, sur les quatre communes en jaune ci-dessous.

Le suivi s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante, qui est sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



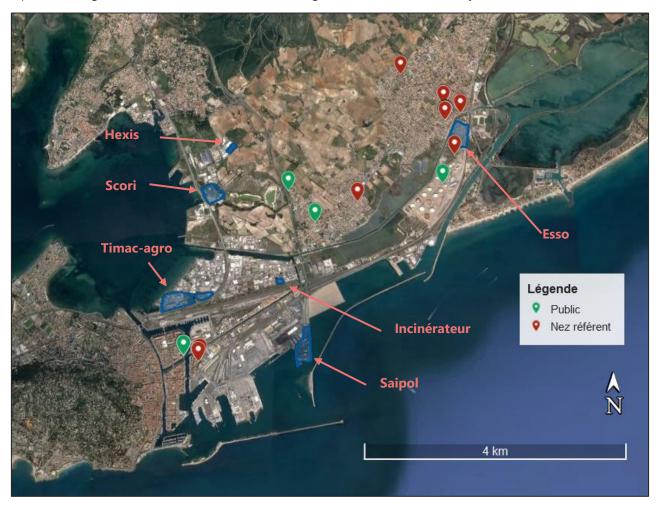
3. Bilan du suivi des odeurs au troisième trimestre 2023

Au cours du 3^e trimestre 2023, 34 signalements olfactifs ont été recueillis :

- signalements spontanés : 17 provenant des Nez référents en absence de sollicitation et 11 provenant d'autres citoyens ;
- 6 signalements 'rebonds', provoqués par les sollicitations envoyées au réseau de Nez, dont 4 pour signaler une absence d'odeur.

3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au cours du 3^e trimestre 2023, en séparant les signalements des Nez référents (en rouge) de ceux des autres citoyens (en vert).



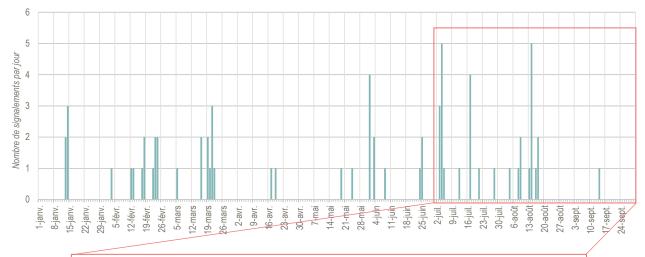
La moitié des nuisances ont été signalées par les nez référents au centre-ville de Frontignan. Ces résultats s'expliquent en grande partie par le recrutement de Nez référents supplémentaires en lien avec le démarrage des travaux de réhabilitation menés par Esso sur le terrain de l'ancienne raffinerie Mobil. Ces bénévoles ont été formés au Langage des Nez®, permettant une description précise, objective et répétable des odeurs entre individu.

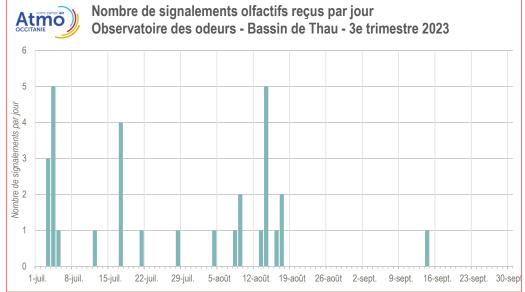
Environ un tiers des odeurs ont été signalées au centre-ville de Sète, presque toutes comprises entre le 13 et le 17 août. En revanche, peu d'odeurs ont été signalées sur La Peyrade, et aucune n'a été remontée sur Balaruc-les-Bains ou Balaruc-le-Vieux.

3.2. Variations journalières des signalements



Nombre de signalements olfactifs reçus par jour Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - 1^{er} janv. au 30 sept. 2023

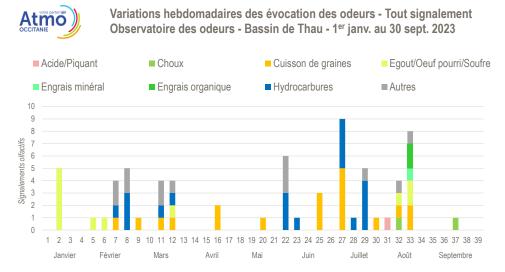




Les odeurs signalées au troisième trimestre 2023 sont concentrées entre début juillet et mi-août, avec deux périodes plus marquées :

- Du 3 au 5 juillet, avec des nuisances ressenties au centre de Frontignan, mais décrites principalement comme peu gênantes.
- Du 13 au 17 août, avec des odeurs au centre-ville de Sète. Cet épisode est détaillé au §3.5.

3.3. Ressemblance des odeurs

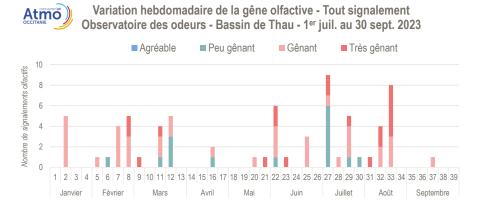


Le mois de juillet est similaire aux 5 mois précédents avec deux évocations principales :

- Hydrocarbures: les signalements sont principalement présents à proximité du terrain de l'ancienne raffinerie Mobil, en lien avec les travaux de réhabilitations des sols réalisés. Les résultats de la surveillance réalisée par Atmo Occitanie lors de ce chantier sont disponibles sur <u>www.atmo-occitanie.org</u>. Les référents utilisés par les personnes formées au Langage des Nez® corrobore cette origine (principal référent utilisé pour décrire l'odeur : "85 − TBM", traceur de l'activité du chantier mené par Esso).
- Cuisson de graines: les odeurs ont été signalées sur La Peyrade et Frontignan. La part de ces odeurs, caractéristiques de l'activité de SAIPOL les années précédentes, est plus faible que l'année dernière sur la même période. Une odeur décrite dans le Langage des Nez® semble également correspondre à cette nuisance (référent utilisé pour décrire l'odeur : "43 Méthional").

En revanche, le **mois d'août** est marqué par des **odeurs signalées à Sète** par des riverains, en particulier le matin du 14 août, mais avec une **grande variabilité des évocations utilisées**. Une analyse détaillée de ces journées est disponible au §3.5.

3.4. Niveau de gêne des odeurs



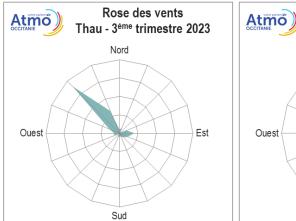
Si les odeurs sur le mois de juillet, principalement "hydrocarbures" et "cuisson de graines", étaient régulièrement caractérisées comme peu gênantes, sous forme de bouffées, les nuisances mi-août à Sète sont gênantes ou très gênantes, et associées à une perception continue sur plusieurs heures.

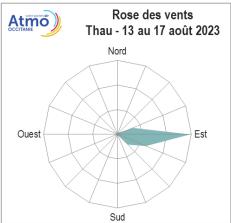
3.5. Odeurs le 14 août

Entre le 13 et la 17 août 2023, 9 odeurs ont été signalées au centre-ville de Sète, dont 6 entre 22h le 13 août et le 14 août à midi. Elles proviennent principalement de riverains n'appartenant pas au réseau de Nez référent, ce qui peut expliquer la diversité des évocations utilisées pour décrire ces odeurs, visible sur le graphique ci-dessous.



Cette période est marquée par un **régime de vent relativement peu fréquent** sur le bassin de Thau avec un vent d'Est constant sur ces 5 jours, de vitesse modérée.

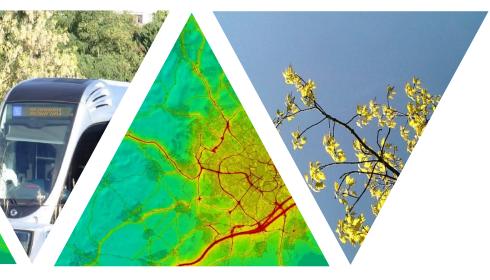




Ainsi, le centre-ville de Sète était sous influence pendant plusieurs jours des émissions des industries présentes à l'Est, favorisées par les températures estivales. Au vu des évocations variées utilisées pour décrire ces odeurs, il ne s'agit probablement pas d'une origine unique, mais de **l'influence combiné de plusieurs sources**.

3.6. Perspectives

La surveillance des nuisances olfactives autour du bassin de Thau se poursuit en 2023 selon les mêmes modalités. Atmo Occitanie recherche toujours de nouveaux Nez bénévoles notamment parmi les partenaires industriels. La création d'un groupe d'échanges disposant du même outil et de la même formation que le réseau de nez de riverains permettrait de disposer d'un retour éclairé sur les différents sites lorsque des odeurs sont signalées par les riverains.





L'information sur la qualité de l'air en Occitanie







Agence de Montpellier (Siège social) 10 rue Louis Lépine Parc de la Méditerranée 34470 PEROLS

Agence de Toulouse 10bis chemin des Capelles 31300 TOULOUSE

Tel: 09.69.36.89.53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie